

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1958)

Rubrik: Situation financière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III. SITUATION FINANCIÈRE

Les comptes de l'année 1958 font, comme de coutume, l'objet des Annexes I et II ci-après, dans lesquelles sont reproduits le bilan et le compte des dépenses et des recettes ordinaires du CICR.

Dans le rapport qu'elle a délivré sous date du 14 mai 1959, la Société fiduciaire OFOR * chargée de la vérification de ces comptes écrit :

« Conformément au mandat que votre Comité a bien voulu nous confier, nous avons procédé au contrôle des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1958 du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Genève.

« Après avoir vérifié l'exactitude du bilan d'entrée au 1^{er} janvier 1958, nous avons procédé à de nombreux contrôles, tant matériels que formels, des écritures enregistrées en comptabilité au cours de l'année 1958, nous assurant plus particulièrement de ce que les dépenses encourues étaient justifiées par des documents probants.

« Nous nous sommes également assurés de l'exactitude des chiffres du bilan dressé au 31 décembre 1958 et que nous reproduisons en Annexe I au présent rapport. L'existence à cette date des éléments de l'actif, notamment de ceux de l'actif disponible et réalisable, nous a été justifiée.

« En Annexe II, nous reproduisons le compte des dépenses et des recettes ordinaires de l'année 1958 qui, après une nouvelle attribution

* Société agréée par le Conseil fédéral suisse et la Commission fédérale des banques.

de Fr. 15.000.— à la provision pour frais particuliers, fait ressortir un déficit de Fr. 239.086,54 amorti par prélèvement sur la Réserve pour risques généraux. »

Cette Société déclare en terminant :

« En conclusion de notre examen, effectué conformément aux règles et principes établis en matière de vérification des comptes, nous sommes à même de déclarer que les comptes annuels du CICR arrêtés au 31 décembre 1958, ressortent bien des livres comptables qui nous ont été soumis et que le bilan à cette date reflète de façon correcte la situation financière de votre institution. »

On trouvera en Annexe III le détail des contributions versées en 1958 au CICR par les Gouvernements et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge auxquels le Comité international renouvelle ses remerciements pour l'aide généreuse qu'ils lui apportent dans la poursuite de sa tâche.

L'Annexe IV résume le mouvement, en 1958, du compte général des actions de secours. Un sommaire des prévisions de dépenses et de recettes ordinaires pour 1959 figure en Annexe V ; l'Annexe VI reproduit les comptes, pour 1958, des fonds spéciaux, qui ont également été vérifiés par la Société fiduciaire précitée, selon son attestation d'exactitude du 31 janvier 1959.

BILAN AU

	Fr.	Fr.
<i>ACTIF</i>		
DISPONIBLE ET RÉALISABLE		
Espèces en caisse	31.459,67	
Avoirs en comptes de chèques postaux	132.425,44	
Avoirs en banques :		
— en francs suisses	3.485.764,84	
— en monnaies étrangères	245.606,75	
Titres de fonds publics et autres valeurs	<u>13.278.447,80</u>	17.173.704,50
FONDS ENGAGÉS		
Avances de fonds aux délégations et délégués du CICR	344.071,72	
Sociétés nationales de la Croix-Rouge, Gouvernements et		
Organisations officielles	144.645,82	
Débiteurs, avances et frais à récupérer, actif transitoire . . .	412.841,92	
Marchandises et approvisionnements :		
— stocks courants	17.495,70	
— stocks de réserve	<u>240.052,01</u>	1.159.107,17
AUTRES POSTES DE L'ACTIF		
(pour mémoire)		
Participation au capital de la « Fondation pour l'organisation		
de Transports de Croix-Rouge »	1,—	
Mobilier, machines, matériel	<u>1,—</u>	2,—
TRUST FUND		
Fonds reçus dans le cadre du Traité de paix avec le Japon		
(avoirs en monnaies étrangères)		22.391.291,16
COMPTES D'ORDRE		
Avances au Fonds de prévoyance du personnel du CICR	885.383,34	
Débiteur pour cautionnement	<u>400.000,—</u>	1.285.383,34
		<u>42.009.488,17</u>

Annexe I

31 DÉCEMBRE 1958

	Fr.	Fr.
<i>PASSIF</i>		
ENGAGEMENTS		
<i>Fonds pour actions de secours :</i>		
Fonds non encore affectés	502.052,89	
Fonds affectés	422.095,25	
Fonds d'actions en cours	839.523,62	1.763.671,76
<i>Créanciers :</i>		
Délégués et délégués du CICR	187.348,45	
Sociétés nationales de la Croix-Rouge, Gouvernements et Organisations officielles	1.179.093,59	
Créditeurs divers et passif transitoire	398.179,09	
Prêt de la Confédération Suisse	3.000.000,—	4.764.621,13
		6.528.292,89
RÉSERVES ET PROVISIONS		
Fonds de garantie	3.000.000,—	
Réserve pour actions en cas de conflit	5.000.000,—	
Réserve pour risques généraux	3.319.468,77	
Provision d'amortissement des stocks de réserve	240.052,01	
Provision pour la XX ^e Conférence internationale de la Croix- Rouge	30.000,—	
Provision pour frais particuliers	215.000,—	11.804.520,78
TRUST FUND		
Fonds Traité de paix avec le Japon		22.391.291,16
COMPTES D'ORDRE		
Fonds alloués au Fonds de prévoyance du personnel du CICR (à restituer par annuités à la Réserve pour risques généraux)	885.383,34	
Garantie en faveur de la « Fondation pour l'organisation de Transports de Croix-Rouge »	400.000,—	1.285.383,34
		<u>42.009.488,17</u>

COMPTE DES DÉPENSES ET DES

	Fr.	Fr.
DÉPENSES		
FRAIS GÉNÉRAUX A GENÈVE		
Indemnités, traitements et salaires	1.955.969,85	
Allocations familiales, assurances et autres charges sociales	411.860,35	
Ports, télégrammes, téléphone	54.312,42	
Installations, entretien et fournitures générales	152.187,90	
Parc automobiles	11.405,80	
Frais de réception et voyages en Suisse	17.766,35	
Autres dépenses	<u>43.907,74</u>	2.647.410,41
FRAIS SPÉCIAUX		
Publications, information, documentation	170.031,50	
Indemnités pour frais des membres du Conseil de la Présidence	41.400,—	
Conférences et réunions Croix-Rouge	33.582,05	
Missions envoyées de Genève	<u>50.366,07</u>	295.379,62
DÉLÉGATIONS A L'ÉTRANGER		
Traitements, indemnités et assurances des délégués . . .	123.538,98	
Frais de voyages et entretien des délégués et frais généraux des délégations	<u>142.238,13</u>	265.777,11
ATTRIBUTION A LA PROVISION POUR FRAIS PARTICULIERS .		
	<u>15.000,—</u>	
	<u>3.223.567,14</u>	

Annexe II**RECETTES ORDINAIRES DE L'ANNÉE 1958**

	Fr.	Fr.
<i>RECETTES</i>		
CONTRIBUTIONS ET DONS DESTINÉS AU FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ GÉNÉRALE		
Contributions de Gouvernements	1.328.775,84	
Contributions de Sociétés nationales de la Croix-Rouge . . .	352.419,61	
Dons divers	<u>299.165,65</u>	1.980.361,10
REVENUS DE PLACEMENTS DE FONDS		
Revenus de fonds publics et intérêts de banque	294.521,56	
Revenus de la Fondation en faveur du CICR	<u>36.343,70</u>	330.865,26
RÉCUPÉRATIONS ET RECETTES DIVERSES		
Recouvrements de frais	617.702,95	
Recettes diverses	<u>55.551,29</u>	673.254,24
<i>Total des recettes</i>		2.984.480,60
DÉFICIT DE L'ANNÉE 1958		
Amorti par prélèvement sur la Réserve pour risques généraux		230.086,54
		<u>3.223.567,14</u>

Note. — Cet état ne comprend pas les recettes et dépenses pour les actions de secours matériels qui font l'objet de l'annexe IV.

Annexe III

**LISTE DES CONTRIBUTIONS VERSÉES AU CICR EN 1958 PAR LES
GOUVERNEMENTS ET LES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE
ET AFFECTÉES AU FINANCEMENT DES DÉPENSES DE L'ANNÉE 1958**

Pays	Gouvernements	Croix-Rouges
	Fr.	Fr.
Afghanistan	3.000,—	
Afrique du Sud	36.630,—	14.610,—
Allemagne, Rép. fédérale . . .		13.000,—
Allemagne, Rép. démocratique . . .		4.000,—
Australie	48.693,95	29.130,—
Autriche	13.200,—	2.100,—
Belgique	10.000,—	
Birmanie	6.400,—	
Brésil	6.592,50	
Bulgarie		2.000,—
Canada	66.288,95	32.812,50
Ceylan	3.062,40	
Chili	8.614,45	2.250,45
Chine		10.000,—
Colombie	14.997,80	2.000,—
Corée, République		2.141,90
Corée, Rép. démocratique		1.000,—
Cuba		2.141,90
Danemark	10.000,—	2.000,—
République Dominicaine		599,55
Egypte	30.000,—	
Equateur	2.598,90	700,—
Espagne	8.000,—	2.500,—
Etats-Unis		107.095,—
Ethiopie		1.080,—
Finlande	5.000,—	3.480,—
France	36.700,—	
Grande-Bretagne	48.800,—	24.410,—
Grèce	15.000,—	2.280,—
Guatémala		600,—
Hongrie	2.000,—	1.000,—
Inde	68.437,50	1.363,12
Indonésie	15.000,—	
Irak	8.000,—	2.160,—
Iran	20.000,—	2.000,—
Irlande	5.500,—	1.560,—
Israël	5.000,—	
Italie	59.680,78	
Japon		10.000,—
Jordanie	3.666,—	
Liban		840,—
 A reporter	 560.863,23	 280.854,42

Pays	Gouvernements	Croix-Rouges
	Fr.	Fr.
Report . . .	560.863,23	280.854,42
Liechtenstein	2.500,—	
Luxembourg	2.000,—	600,—
Maroc	5.170,50	1.034,—
Mexique	17.135,—	100,—
Norvège	10.000,—	3.000,—
Nouvelle-Zélande	24.400,—	6.020,—
Pays-Bas	58.000,—	20.000,—
Philippines	2.140,—	3.840,—
Pologne	15.000,—	
Portugal	8.000,—	
Roumanie		5.000,—
Rhodésie du Nord	2.145,50	
Rhodésie du Sud	3.055,—	
Salvador		392,55
Suède	25.316,46	
Suisse	500.000,—	
Syrie	4.761,90	
Tchécoslovaquie		2.000,—
Thaïlande	12.000,—	1.632,65
Turquie	30.926,25	11.879,99
URSS		16.066,—
Vénézuéla	38.362,—	
Yougoslavie	7.000,—	
	1.328.775,84	352.419,61

En outre, le CICR a reçu en 1958, au titre d'années antérieures, les montants supplémentaires suivants (ensemble Fr. 71.030,-) qui ont été portés à son compte de Réserve pour risques généraux :

Pays	Gouvernements	Croix-Rouges
	Fr.	Fr.
Afrique du Sud	36.630,—	
Birmanie	6.400,—	
Colombie		8.000,—
Japon		10.000,—
Pays-Bas	10.000,—	

RÉSUMÉ DU MOUVEMENT EN 1958 DU

	Fr.	Fr.
SOLDE GLOBAL REPORTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1957		2.682.391,33
<i>Soit :</i>		
Fonds non encore affectés	933.131,70	
Fonds affectés	353.566,87	
Fonds d'actions en cours	<u>1.395.692,76</u>	
Total comme ci-dessus	<u>2.682.391,33</u>	
<i>dont à déduire :</i>		
Restitutions à effectuer aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge sur la part non utilisée des fonds souscrits par elles pour frais d'exécution de l'Action Hongrie :		
— Solde à verser sur première restitution en 1957 . . .	13.991,—	
— Répartition du reliquat disponible à fin 1958 (Solde sur deuxième restitution)	<u>346.279,75</u>	<u>360.270,75</u>
A reporter		2.322.120,58

Annexe IV

COMPTE GÉNÉRAL DES ACTIONS DE SECOURS

	Fr.	Fr.
Report . . .		2.322.120,58
RECETTES EN 1958		
Fonds reçus par le CICR ou mis à sa disposition pour actions de secours, tant morales que matérielles :		
a) Dons reçus sans affectation déterminée : Produit net de l'appel 1958 au peuple suisse (collecte) Dons et récupérations diverses	548.254,97 26.728,65	
b) Fonds parvenus au CICR de divers donateurs (collectivités ou particuliers) avec affectation à des actions déterminées	1.351.044,91	<u>1.926.028,53</u>
		4.248.149,11
DÉPENSES EN 1958		<u>2.484.477,35</u>
Dépenses encourues pour des actions de secours		
SOLDE GLOBAL AU 31 DÉCEMBRE 1958		<u>1.763.671,76</u>
(Reliquat des fonds destinés à des actions de secours) se répartissant comme suit :		
Fonds non encore affectés	502.052,89	
Fonds affectés	422.095,25	
Fonds d'actions en cours	839.523,62	
Total comme ci-dessus . . .	<u>1.763.671,76</u>	

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES

	Fr.
PRÉVISIONS DE DÉPENSES	
FRAIS COMMUNS	
Indemnités, traitements et salaires	1.821.500,—
Allocations familiales et charges sociales	396.700,—
Ports, télégrammes, téléphone	64.500,—
Entretien, installations et fournitures générales	120.700,—
Parc automobiles	9.500,—
Frais de réception et de déplacements en Suisse	10.000,—
Autres dépenses	48.000,—
AUTRES FRAIS	
Publications, information	146.400,—
Indemnités pour frais des membres du Conseil de Présidence	41.400,—
Conférences et réunions Croix-Rouge	48.000,—
Missions envoyées de Genève	100.000,—
Stages et traductions	16.000,—
Délégations et actions de secours à l'étranger	564.300,—
	<u>3.387.000,—</u>

Note. — Les prévisions de dépenses ci-dessus font état de dépenses nettes. Elles ont été établies et examinées avec la plus grande attention. Elles ne comprennent aucune marge pour les dépenses extraordinaires que la conjoncture internationale obligerait le CICR à engager au cours de l'exercice et devraient, cas échéant, faire l'objet d'une révision appropriée.

Annexe V

ET DE RECETTES ORDINAIRES POUR 1959

	Fr.
PRÉVISIONS DE RECETTES	
AU TITRE DE L'EXERCICE EN COURS	
Contributions de Gouvernements	
Contributions de Sociétés nationales de la Croix-Rouge	988.600,—}
Dons divers et collecte nationale	378.900,—*
Revenus de fonds placés	875.000,—
Recettes diverses	376.400,—
	2.000,—
Ensemble	2.620.900,—
AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS	
Contributions de Gouvernements	
	291.100,—
Total général	2.912.000,—
L'insuffisance des recettes par rapport aux dépenses ressortirait ainsi à	
	475.000,—
	3.387.000,—

* Les prévisions pour 1959 de contributions des Gouvernements et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'élèvent en principe à Fr. 1.658.600,—.

L'expérience a cependant prouvé qu'un certain nombre de contributions ne parviennent au CICR qu'au cours de l'année suivante, du fait que les années fiscales de certains Etats ne correspondent pas avec celles du CICR.

Pour tenir compte de ce décalage dans la réception des fonds, il n'a été inscrit dans les prévisions de recettes ci-dessus qu'une somme de Fr. 1.367.500,— « au titre de 1959 », le solde à recevoir en 1959, soit Fr. 291.100,—, figurant « au titre d'exercices antérieurs ».

FONDS SPÉCIAUX

Annexe VI

1. FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1958

ACTIF	Fr. suisses	Fr. suisses	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr. suisses	Fr. suisses
Titres de fonds publics :			Capital inaliénable	1.028.252,52	
Créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération suisse, au pair	827.000,—		Fonds de réserve, inaliénable :		
Titres déposés auprès de la Banque Nationale Suisse (valeur nominale Fr. 286.500,—)	<u>283.950,—</u>	1.110.950,—	Solde reporté de l'exercice précédent .	62.570,55	
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse	52.732,82		<i>Plus :</i>		
Administration fédérale des contributions, Berne (impôt anticipé à récupérer)	<u>8.552,80</u>		Attribution statutaire de 15% des revenus nets de 1958	6.413,60	
			Plus-value d'estimation des titres au 31 décembre 1958	<u>38.655,25</u>	<u>45.068,85</u>
			Total des fonds propres	<u>107.639,40</u>	<u>1.135.891,92</u>
			Comité international de la Croix-Rouge, son avoir en compte-courant	<u>36.343,70</u>	
				<u>1.172.235,62</u>	

COMPTE DE RECETTES ET DE DÉPENSES DE L'ANNÉE 1958

DÉPENSES	Fr. suisses	RECETTES	Fr. suisses	Fr. suisses
Droits de garde des titres, fournitures de bureau et frais de revision des comptes	278,25	Revenus des titres perçus en 1958	34.375,55	
Attribution statutaire au fonds de réserve inaliénable : 15 % des revenus nets de 1958 (art. 8 des statuts) .	6.413,60	Impôt anticipé de 1957 récupéré en 1958 .	<u>8.660,—</u>	<u>43.035,55</u>
Versement au CICR du surplus des revenus de 1958 (art. 7 des statuts)	<u>36.343,70</u>			
	<u>43.035,55</u>			

2. FONDS AUGUSTA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1958

ACTIF	Fr. suisses	FONDS PROPRES	Fr. suisses	Fr. suisses
Titres de fonds publics suisses (valeur nominale Fr. 134.000,—)	133.950,—	Capital inaliénable		100.000,—
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse	7.699,30	Réserve pour fluctuations de cours :		
Administration fédérale des contributions, Berne (impôt anticipé à récupérer)	<u>1.008,75</u>	Solde reporté de l'exercice précédent . .	11.163,65	
	<u>142.658,05</u>	Plus :		
		Plus-value d'estimation des titres au 31 décembre 1958	6.830,—	17.993,65
		Fonds disponible au 31 décembre 1958		24.664,40
				<u>142.658,05</u>

COMPTE DE RECETTES ET DE DÉPENSES DE L'ANNÉE 1958

DÉPENSES	Fr. suisses	RECETTES	Fr. suisses
Droits de garde des titres, frais de revision des comptes et divers	149,75	Revenus des titres perçus en 1958	3.833,25
Solde actif disponible au 31 décembre 1958 : Solde reporté de l'exercice précédent . .	19.972,15	Impôt anticipé de 1957 récupéré en 1958	<u>1.008,75</u>
Excédent des recettes sur les dépenses de 1958	<u>4.692,25</u>	Total des recettes	4.842,—
	<u>24.664,40</u>	Solde actif reporté de l'exercice précédent	<u>19.972,15</u>
	<u>24.814,15</u>		<u>24.814,15</u>

3. FONDS DE L'IMPÉRATRICE SHÔKEN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1958

ACTIF	Fr. s.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr. s.
Titres de fonds publics suisses (estimés au pair)	458.000,—	Capital inaliénable	346.250,—
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse	11.670,15	Réserve pour fluctuations de cours :	
Administration fédérale des contributions, Berne	4.247,65	Solde reporté de l'exercice précédent	Fr. s. 90.672,80
(impôt anticipé à récupérer)		<i>plus :</i>	
		Plus-value d'estimation des titres au 31 décembre	<u>16.074,30</u> 106.747,10
		Réserve pour frais administratifs :	
		Attribution de 5 % des revenus de 1958	981,90
		<i>moins :</i>	
		Frais d'impression des rapports et circulaires, droits de garde des titres, frais de revision des comptes et fournitures de bureau	994,10 ∕. 12,20
		Fonds disponibles au 31 décembre 1958 . .	18.932,90
		Total des fonds propres	471.917,80
		Créancier (Croix-Rouge éthiopienne)	<u>2.000,—</u>
			<u>473.917,80</u>

COMPTE DE RECETTES ET DE DÉPENSES DE L'ANNÉE 1958

DÉPENSES	Fr. s.	RECETTES	Fr. s.
37 ^e distribution d'allocations à huit Sociétés nationales de la Croix-Rouge, selon décision de la Commission paritaire du 18 février 1958	18.000,—	Revenus des titres perçus en 1958	16.140,25
Attribution de 5 % des revenus à la Réserve pour frais administratifs	981,90	Impôt anticipé de 1957 récupéré en 1958 . .	<u>3.497,50</u>
Solde actif disponible au 31 décembre 1958 .	<u>18.932,90</u>	Total des revenus de 1958	19.637,75
	<u>37.914,80</u>	Solde actif disponible reporté de l'exercice précédent	<u>18.277,05</u>
			<u>37.914,80</u>

4. FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1958

ACTIF	Fr. suisses	FONDS PROPRES	Fr. suisses
Titres de fonds publics suisses (valeur nominale Fr. 32.000,—)	31.680,—	Capital inaliénable	25.000,—
Avoir auprès de la Banque Nationale Suisse	2.636,44	Réserve pour fluctuation de cours (Plus-value d'estimation des titres au 31 décembre 1958)	2.560,—
Administration fédérale des contributions, Berne (impôt anticipé à récupérer)	240,—	Fonds disponibles au 31 décembre 1958	6.996,44
	<u>34.556,44</u>		<u>34.556,44</u>

COMPTE DE RECETTES ET DE DÉPENSES DE L'ANNÉE 1958

DÉPENSES	Fr. suisses	RECETTES	Fr. suisses
Frais d'impression de la circulaire n° 420	254,—	Revenus des titres perçus en 1958	912,—
Droits de garde des titres, frais de revision des comptes et fournitures de bureau	<u>112,75</u>	Impôt anticipé de 1957 récupéré en 1958	<u>240,—</u>
Total des dépenses	366,75	Total des recettes	1.152,—
Solde actif disponible au 31 décembre 1958 : Solde reporté de l'exercice précédent	6.211,19	Solde actif reporté de l'exercice précédent	6.211,19
Excédent des recettes sur les dépenses de 1958	<u>785,25</u>		
	<u>6.996,44</u>		
	<u>7.363,19</u>		<u>7.363,19</u>